Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 55 (1958)
Heft: 6

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Ajoie et Clos du Doubs: Coin de l'apiculteur

Pour les apiculteurs d'Ajoie et du Clos du Doubs le dimanche 27 avril dernier fut un jour mémorable ; 150 d'entre eux se trouvaient réunis dans la grande salle de l'Inter, à Porrentruy, magnifiquement décorée aux couleurs fédérales et cantonales ainsi que de plantes vertes.

M. Lucien Goffinet, le très actif président de la société souhaite la bienvenue à l'assitance en relevant les mérites des membres invités. MM. Lehmann, de Berne, absent à cause de sa santé précaire, Faron de Court ne peut plus se déplacer vu son grand âge. MM. Gisiger de Berlincourt et Bolle de La Neuveville, tous deux anciens présidents de section sont des nôtres avec M. Jos. Etique, professeur d'apiculture à l'Ecole d'agriculture de Courtemelon. Nos amis français sont représentés avec une délégation des apiculteurs du territoire de Belfort. Un diplôme d'honneur est remis à chaque apiculteur âgé de 70 ans par les soins du président qui a appelé sur la scène les vétérans ayant 35 ans d'activité et les vénérables 50 ans.

La parole est à M. Valet, rédacteur du journal de la S.A.R. M. Valet nous dit tout le plaisir qu'il éprouve de se retrouver en Ajoie avec des amis apiculteurs dans une région qu'il a parcourue pendant la guerre de rucher en rucher pour les attributions de sucre et pour les cours qu'il a donnés en différents endroits ajoulots. En recevant diplôme, gobelet ou plateau, l'apiculteur se sentait véritablement ému. Les honneurs, c'est beau, mais ils annoncent le poids des années. L'assistance applaudit à chaque distribution et une poignée de main scelle l'amitié.

M. Barbier, président de l'association des éleveurs romands traite du sujet : « La sélection des reines ». Il faut créer de nouvelles races en prenant en considération l'aptitude à la récolte, la taille de la reine, la consistance sur le cadre, la longueur de la langue, l'ardeur au travail, la longévité, qui ont une importante répercussion sur la récolte. L'influence du mâle est capitale ; la fécondation artificielle reste l'apanage des laboratoires et nous en venons aux station de fécondation. Elles sont très difficiles à trouver sinon impossible pour obtenir une garantie de pureté complète. Des démarches sont faites au Liebefeld pour l'établissement de bonnes stations. Pour nous apiculteurs d'Ajoie et du Clos du Doubs, élevons nos reines dans les meilleures conditions possibles et nous ne manquons pas de bons éleveurs qui satisferont les plus exigeants.

Le film projeté sur l'écran (élevage des reines) de provenance de Vienne est pour beaucoup d'apiculteurs une merveille tant par sa précision que par la méthode employée. Aussi c'est dans un silence presque religieux que nous buvons les paroles de M. le pasteur Buscarlet qui commente ces vues magnifiques. Les manœuvres dans les ruches et ruchettes, le découpage des cellules d'élevage, les séries de cellules royales élevées, le marquage des reines, autant de choses qui ont émerveillé l'assistance.

Sans nul doute, le film aura formé des adeptes à cette nouvelle méthode d'élevage des reines. M. le pasteur Buscarlet est un érudit non seulement en apiculture. Il l'a prouvé en nous entretenant sur l'apiculture en Normandie où il a vécu une douzaine d'années avant de rentrer au pays, c'est-à-dire à Genève. Il fut en Normandie lors du débarquement par les troupes alliées ; c'est dire qu'il a passé des jours effroyables. Quant à l'apiculture vers 1940,

elle présentait et elle présente encore deux stades : 1) on voit encore des paillotes habritées rudimentairement et placées à même le sol, les abeilles sont soufrées l'automne pour la récolte du miel ; 2) quelques établissements apicoles se sont modernisés et possèdent des ruches avec cadres mobiles. Sous les bombardements, les ruchers de Normandie ont été détruits presque totalement et les apiculteurs se sont vus démunis de tout le nécessaire apicole : cire, sucre, cadres, ruches.

M. Goffinet remercie les conférenciers en leur assurant que cette journée fut pour beaucoup d'apiculteurs d'Ajoie et du Clos du Doubs une révélation. Un merci tout spécial à tous les membres du comité qui ont œuvré sans compter pour la réussite de cette manifestation.

H. P.

Centrale romande des miels

La Centrale romande des miels a tenu son assemblée générale annuelle, samedi 12 avril 1958, au Café Vaudois, à Lausanne, sous la présidence de M. Louis Voutaz, de Sembrancher, président.

En ouvrant la séance, M. le président salue la présence de M. Massy, directeur de l'U.S.A.R. et de MM. Meunier et Zimmermann, représentants de la Société romande d'apiculture.

Dans son rapport sur l'activité de la société, pendant l'année 1957, il rappelle d'abord la mémoire de M. Arthur Loup, premier président de la Centrale romande des miels, décédé le 28 mai 1957, et la conscience avec laquelle celui-ci accomplit sa tâche.

La production du miel fut fort inégale en Suisse romande en 1957. Si quelques rares régions ont bénéficié d'apports importants, par contre, dans d'autres, la récolte fut fortement déficitaire, notamment dans le Jura neuchâtelois et le Jura bernois.

19 948,6 kg. de miel ont été livrés à la Centrale en 1957 et se décomposent comme suit :

Vaud	18 600,9 kg.
Valais	666,5 kg.
Fribourg	552,9 kg.
Neuchâtel	77,3 kg.
Genève	51 kg.

Si on sait qu'en 1956, la Centrale n'avait reçu que 4745,6 kg. de miel, on peut se rendre compte des progrès accomplis.

Vu la pénurie complète de récolte en Suisse allemande et la diminution du cheptel apicole suisse (selon le recensement du 21 avril 1956, le nombre des exploitations apicoles a diminué, en 5 ans, soit de 1951 à 1956, de 4600 exploitations et de 40 000 colonies), l'écoulement de ce miel n'a présenté aucune difficulté.

Le bénéfice réalisé qui se monte à 3434 fr. 58 sur un chiffre d'affaires de 134 491 fr. 95, permet d'augmenter l'intérêt versé aux parts sociales et de le porter de 2 à 4 %.

L'exercice écoulé peut donc être considéré comme satisfaisant pour la Centrale romande des miels et le nombre des apiculteurs qui lui accordent leur confiance augmente régulièrement.

G. Golay, secrétaire.

Nécrologie

† M. Germain Froidevaux, instituteur aux Rouges-Terres

La section d'apiculture des Franches-Montagnes a perdu son meilleur, son plus compétent, son plus fidèle membre. Et je dois le dire nettement, sans crainte d'aucun contradicteur.

M. Germain Froidevaux, instituteur aux Rouges-Terres, commune de Bémont, s'est éteint le 19 avril, dans sa 61e année, loin du pays, après de longs mois de souffrance.

Instituteur de grand mérite, d'un savoir n'ayant d'égal que sa modestie, il peina quarante années durant, à la tête d'une classe de trois degrés.

Notre ami était un passionné de la nature, laquelle faisait ses charmes et ses délices.

Morilleur, pêcheur, chasseur, apiculteur, partout il excellait.

Il connaissait les coins de morilles comme pas un et chaque printemps, était le premier à dénicher les plus hâtives.

C'était un plaisir de le regarder pêcher au lancer. Quelle légéreté de coup de poignet ! Quelle adresse à amuser le poisson, à le taquiner, à le laisser mordre, à l'enferrer, à le « chatouiller » pour le retirer.

Obligé. depuis longtemps, à ménager sa santé devenue délicate, il abandonna la chasse avec regret.

Mais sa préférence allait encore à l'apiculture.

Son rucher était un modèle de soins, d'ordre, de propreté. Germain Froidevaux était habile à manier la scie et le rabot ; il ne voulait que du précis, du fini, du bel ouvrage. La vie des abeilles n'avait plus de secret pour lui. D'une douceur exemplaire, d'un calme parfait, il manipulait nos bestioles avec une facilité incroyable.

Curieux et ingénieux, il essaya et réussit l'élevage des reines d'après plusieurs méthodes. Lors du cours d'apiculture de la Section des Franches-Montagnes, Germain Froidevaux offrit ses dessins descriptifs de la Méthode Alley à M. A. Valet, insp. cant. des ruchers. Ce dernier les photographia et les fit figurer avec une description de la méthode dans la nouvelle « Conduite du rucher » de Bertrand.

A revoir ces dessins des pages 229, 230 et 231, on reconnaît le coup de crayon de l'artiste, notre ami et les mains fines de sa chère fille.

Membre fondateur de la section des Franches-Montagnes, il fit partie du comité pendant plus de 25 ans. Par modestie, il déclina maintes fois la présidence, mais — par dévouement — accepta la fonction d'inspecteur des ruchers et il fut le conseiller compétent, bénévole, courtois, de nombreux apiculteurs. Il ne manquait pas une réunion de section et communiquait à tous — sans arrière-pensée — le fruit de ses expériences, de ses trouvailles, de ses réussites. Il n'est pas d'apiculteur franc-montagnard qui, dans l'embarras, n'ait eu recours à lui.

Bon, loyal, franc, modeste, Germain Froidevaux fut le parfait honnête homme. Aussi son nom restera en honneur au Bémont, où il donna aux enfants le meilleur de lui-même ; son nom restera longtemps en honneur parmi les apiculteurs des Franches-Montagnes, où il ne comptait que des amis et des admirateurs.

Veuillent Madame Froidevaux et sa fille accepter l'hommage de notre plus vive sympathie et de nos condoléances les plus sincères. *J. By.*

† A. Guenot, Les Pommerats

A. Guenot était né à Goumois, France, en 1913. Quelques années avant la guerre, il seconda son beau-père dans l'exploitation de la belle ferme de Malnuit, à mi-côte du Doubs, commune des Pommeras. Site merveilleux pour les abeilles, bien abrité, au milieu des arbres fruitiers, des platanes et des sapins blancs. A. Guenot aimait nos « aichattes », mais avait peu de temps à leur consacrer, la main-d'œuvre agricole étant rare.

D'origine française, mobilisé en 1939, il fut fait prisonnier et passa... six années en captivité en Allemagne. De retour en 1945, il reprit son activité paysanne avec ardeur. Paysan actif et avisé, citoyen aimable et avenant, il ne comptait que des amis.

C'était une joie de s'arrêter à Malnuit « chez le père Dubail », d'y déguster une prune du cru ou une gentiane douce, mais traîtresse !

Il y a deux années, les premières atteintes d'un mal insidieux forcèrent A. Guenot à laisser le beau domaine de Malnuit à son beau-fils, pour se retirer avec sa femme au coquet village des Pommerats, lieu béni des abeilles. Hélas ! le mal était implacable. A. Guenot est mort trop jeune, à 45 ans, profondément regretté de son épouse et de tous ceux qui purent connaître sa franchise, sa droiture et ses charmantes qualités d'homme et de citoyen.

Que le Seigneur le reçoive dans sa Paix et sa Lumière. *J. By.*

† Robert Droz

La section du Pied de Chasseral vient de perdre un de ses anciens membres en la personne de M. Robert Droz, propriétaire du domaine de La Ruine,

décédé subitement le 3 mai 1958, à la suite d'une attaque, dans sa 69e année. La veille au soir, il assistait encore à une assemblée politique. Il était rentré bien dispos et c'est vers les deux heures du matin que la mort commença son œuvre.

M. Robert Droz fut un père de famille modèle, élevant trois fils qui lui font honneur. Il exploitait aux Combes de Nods un beau domaine où il travailla sans relâche en paysan avisé et très soigneux. Il a conduit son domaine agricole de main de maître puisque celui-ci fait l'admiration des connaisseurs. Il s'intéressa à la vie de nos abeilles et se consacra à la cause apicole. Ses abeilles étaient devenues une partie de sa vie, il vivait dans leur intimité, y trouva cette joie et cette force vivifiante qu'il conserva jusqu'à son dernier jour, malgré le mal dont il souffrait et qui devait l'emmener. Malgré sa tâche journalière absorbante. M. Droz s'est intéressé aux affaires publiques avec dévouement. Durant plusieurs années, il a été président de la commission scolaire et vérificateur des comptes communaux.

M. Droz était un apiculteur aimable et cordial, au commerce agréable qui laisse à tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître, le meilleur souvenir. Que la terre lui soit légère.

Nous prions Madame Droz et sa famille de croire à notre profonde sympathie.

Société d'Apiculture Pied de Chasseral
Le président : Charles Baour, Bienne.

† Fritz Cosandier

Le 14 avril décédait au Locle, dans sa 86e année, Monsieur Fritz Cosandier, membre de la section des Montagnes Neuchâteloises.

Cet alerte vieillard, resté jeune très longtemps de corps et d'esprit jusqu'à ses derniers moments, était très attaché à notre section. Avec un plaisir renouvelé, il évoquait toujours ses succès, ses expériences et ses échecs. La vie de la section l'intéressait et il accepta encore avec beaucoup de plaisir de fonctionner comme vérificateur des comptes de la Romande à l'âge de 83 ans. C'était encore pour lui, au terme d'une vie bien remplie (il fut durant de longues années à la direction du service commercial d'une des plus importantes fabriques d'horlogerie du Locle), l'occasion de se rendre utile à sa section. Durant 2 ans, le défunt fit partie en 1922 et 1923, sauf erreur, du Comité de la Romande et fut plus spécialement chargé du service des annonces. Président de la section durant les 3 années réglementaires, président également de la caisse mutelle d'assurance obligatoire contre les maladies des abeilles, le défunt, d'un abord plutôt froid, faisait autorité. Sa haute stature en imposait, mais par son franc-parler et sa manière claire et droite de solutionner les problèmes, rapidement il gagnait l'estime de chacun.

Au moment où disparaît ce collège apprécié, vétéran de la Romande, les membres de la section des Montagnes Neuchâteloises réitèrent à la famille endeuillée leur sincère sympathie. G. M.

Nous avons appris que notre collègue, M. Marcel Mouche, caissier de la Fédération jurasienne, a eu le chagrin de perdre sa mère, qui fut une institutrice émérite.

A M. Mouche, père, grand ami des abeilles, que le départ d'une épouse dévouée a profondément affecté, ainsi qu'à son fils, nous adressons nos sentiments de vive sympathie. *Comité de la Fédération jurassienne.*

Communiqué

Les membres de la section du Pied de Chasseral sont priés d'adresser toutes communications et correspondances au nouveau président, M. Charles Baour, rue Wyss 4, Pasquart, à Bienne, tél. 2 84 52.

Comptes rendus

Société d'apiculture Erguel-Prévôté

Assemblée générale à Sonceboz, le 13 avril 1958

Hommage est rendu à M. Léon Gassmann, ancien secrétaire, décédé tragiquement.

A l'unanimité, M. Petitjean est renommé secrétaire de l'Erguel-Prévôté.

Le président et les inspecteurs présentent leurs rapports. Conséquences du mauvais temps en 57 : récolte nulle, amoindrissement des colonies, diminution du nombre de celles-ci et de l'effectif de la section, progression du noséma, renvoi des cours d'élevage et des visites de ruchers, perte d'enthousiasme de l'apiculteur au rucher. Conclusion : imiter les abeilles et œuvrer pour l'avenir.

Intoxication à Moutier. — De nouvelles rencontres sont prévues entre la Direction des Verreries et l'Office sanitaire cantonal qui délégueront des spécialistes pour enquête.

Comptes. — Malgré une légère diminution de la fortune, les cotisations sont inchangées. Fortune : 6309 fr. 20.

Caisse maladie autonome. — Le président retrace les raisons qui ont amené la section à envisager une scission d'avec la F.J.S.A. Plusieurs apiculteurs se prononcent à ce sujet et divers arguments sont émis. MM. Gueisbuhler, Wiesmann et Chapuis se déclarent contre la séparation, alors que MM. Mettler, Hostettler et Anklin parlent en faveur d'une caisse autonome. Petitjean et Hauri proposent le maintien du statu quo jusqu'au 30 juin 58. Cette dernière proposition, passée au vote par bulletin secret, est acceptée. Avant le 30 juin 58 une entrevue sera provoquée entre les représentants de la F.J.S.A. et le comité de l'Erguel-Prévôté élargi de quatre membres (MM. Wiesmann, Gueisbuhler, Hauri et Mettler) afin de mettre au clair certaines critiques relatives à la surveillance des ruchers en Ajoie et les dépenses de la F.J.S.A. M. Wiesmann est proposé président de ce forum.

Le diplôme d'honneur est remis à 10 sociétaires pour 25 ans de sociétariat, alors que MM. Wiesmann et Ch. Bourquin reçoivent le gobelet pour leurs 35 ans d'activité dans la section.

M. Willy Boillat est nommé inspecteur suppléant pour le district de Moutier.

L'assemblée accorde un modeste don à l'Association des apiculteurs-éleveurs.

Le président donne des renseignements sur l'action « sucre » et lève cette séance qui s'est déroulée très amicalement et dignement.

Le secrétaire.

Société d'Apiculture de Marly et environs

Dimanche 27 avril, les membres de la nouvelle Société apicole de Marly et environs étaient convoqués pour la première visite de printemps au rucher de M. A. Schweizer, à Marly-le-Grand. Le temps trop froid ne permet malheureusement pas d'ouvrir des ruches et c'est à l'auberge de la Croix-Blanche que M. Macherel, président, ouvre la séance.

Il souhaite la bienvenue à deux membres de la section de Lausanne, MM. Grenier, inspecteur des ruchers, et Thuillard, ancien secrétaire, ainsi qu'aux apiculteurs présents.

L'assemblée a le plaisir d'entendre M. Schweizer qui intéresse vivement ses auditeurs par son exposé clair et précis sur la conduite d'un rucher en vue de la récolte.

Les méthodes de cultures actuelles ne laissent que bien peu de temps à nos abeilles pour garnir corps de ruche et hausse. Dès le début de juin déjà, en pleine floraison, les prairies naturelles de moins en moins nombreuses d'ail-

leurs, sont rasées en quelques jours avant même que les colonies aient pu atteindre leur plein développement.

Aussi, le conférencier s'attache-t-il à démontrer la nécessité de stimuler assez tôt au printemps, de réunir ou renforcer les colonies qui n'arriveraient pas à se développer à temps. Seules, de fortes colonies parviendront à garnir des hausses lors de la première récolte. Il n'est pas indiqué, chez nous, d'attendre une miellée problématique d'été.

M. Schweizer préconise différents moyens pour atteindre le but recherché et pour éviter autant que possible l'essaimage.

Le président remercie le conférencier, un chercheur qui n'hésite pas à faire bénéficier ses auditeurs du fruit de ses recherches et de ses expériences.

Invité à prendre la parole, M. Grenier, inspecteur des ruchers, nous entretient des différentes maladies des abeilles et des moyens actuellement à disposition pour les combattre.

La partie officielle terminée, nos hôtes de Lausanne sont invités à visiter les ruchers de MM. Macherel et Rossier, système B. J., moins connu en Pays de Vaud.

Notre société a fait dernièrement l'acquisition d'un pavillon destiné à prendre place à notre station de fécondation. Grâce au dévouement d'un certain nombre de membres de la société, son transport et son installation se firent rapidement et à peu de frais, le lundi 5 mai. Cette acquisition fait honneur à notre comité qui a eu l'heureuse idée de la réaliser dans des conditions particulièrement favorables.

Selon décision de la dernière assemblée générale, la promenade annuelle est fixée au dimanche 18 mai, à Mauvoisin, avec visite de ruchers dans la vallée de Bagnes. Un beau et instructif voyage en perspective.

Société d'Apiculture de la Gruyère

Assemblée générale, à Bulle, le 30 mars 1958

Cette assemblée, magnifiquement fréquentée, débute par le film suisse d'apiculture, sonore et en couleurs, au cinéma du Prado. Cent trente apiculteurs, dont bon nombre accompagnés de leur épouse, sous la houlette de notre abbé président, suivent — presque religieusement — le développement de ce film de valeur, où toute la vie de nos chères abeilles nous est présentée dans le cadre féerique de notre pays tout en fleurs. Nous suivons avec plaisir le travail d'apiculteurs connus de chez nous.

A la partie administrative, M. l'abbé Dubey, président, nous offre dans son rapport un tableau exact et fouillé de l'activité de notre société en 1957. M. Jacques Gremaud, trésorier, nous apporte l'état très réjouissant de nos finances, alors que M. Bugnon, inspecteur, nous fait part du résultat de ses enquêtes, et nous dit sa satisfaction de constater une amélioration de l'état sanitaire de nos ruchers, voyant ainsi ses efforts et son dévouement récompensés.

Aux nominations : M. l'abbé président et M. Jaquet, vice-président, sont réélus à l'unanimité. M. l'abbé Dubey est un brillant président, et M. Jaquet, qui depuis plus de vingt ans se dévoue sans compter, très souvent bénévolement, pour notre société, trouvent dans les applaudissements nourris de l'assemblée un réconfortant témoignage d'attachement. M. Castella, M. Gachet, fidèles à leur mission, sont réélus vérificateurs des comptes.

La remise des souvenirs aux vétérans : Le plateau d'argent pour les 50 ans de sociétariat de M. François Meillaud, à Sâles, et les 35 ans de M. Emile Blanc, à Corbières, M. Grandjean-Kretz, à Bulle, et les Hoirs de Simon Bochud, à Vuippens, déchaîne l'enthousiasme de l'assemblée qui ovationne, comme il se doit, les fidèles apiculteurs, heureux bénéficiaires, très méritants de cette récompense de la Société Romande.

Au programme d'activité 1958 : Il est prévu quelques visites de ruchers, des cours aux débutants et une visite au rucher de M. Borgeaux, à Echallens.

Aux divers : M. l'abbé président doit répondre à une foule de questions, et déverse sur l'assemblée son inépuisable trésor de science. Divers points soulevés feraient l'objet d'une conférence, mais l'aiguille du Temps, inexorable, marque l'heure du retour à nos foyers et à nos ruchers.

M. F.

Assemblée de printemps de la Société Jura-Nord

Il n'est certes pas trop tard de publier dans notre organe un compte rendu, aussi succinct soit-il, d'une assemblée afin d'orienter les nombreux apiculteurs qui boudent trop souvent ces réunions qui pourtant sont destinées à éduquer et à conseiller les apiculteurs peu soucieux de la marche de leur exploitation apicole, et ils sont légion ceux qui considèrent que les abeilles sont un à-côté quelque peu négligeable d'une exploitation agricole. Un seul exemple : que deviendraient les arbres fruitiers sans l'aide des abeilles pour assurer la fécondation des fleurs ?

Après ce préambule, revenons donc à notre assemblée de printemps, qui s'est tenue le 23 mars dernier.

C'est en présence d'une centaine de personnes que M. Louis Gassmann, instituteur à Courrendlin, ouvrit ces assises printanières, dans la vaste salle de Saint-Georges à Delémont. Après les salutations d'usage et lecture du dernier procès-verbal, M. Gassmann, dans un rapport très fouillé, retraça l'activité de l'année dernière, relevant notamment que les intempéries de l'été ont considérablement nui à la rentabilité de l'apiculture.

L'inspecteur des ruchers, M. F. Laederach, retraça son activité durant la saison apicole écoulée. Il commenta une intéressante statistique sur les maladies des abeilles, signalant qu'en 1957, pour l'ensemble de la Suisse, 187 cas d'acariose ont été constatés alors que la loque américaine sévissait dans 929 colonies et la loque européenne dans 1320. Dans le secteur de la section Jura-Nord, trois foyers de loque américaine ont été découverts. Les trois apiculteurs intéressés ont été indemnisés par 234 fr. 40. L'inspecteur attira l'attention des apiculteurs sur un nouvel ennemi des abeilles : le mauvais emploi des insecticides toxiques en agriculture et arboriculture. Il donna connaissance d'une communication de la Section « Apiculture » du Liebefeld. Relevons que l'emploi des produits toxiques lors de la floraison des arbres fruitiers et autres cultures est interdit et que les contrevenants sont punissables.

Les comptes, bouclant par un modeste bénéfice, présentés par M. P. Schaller, ont été approuvés et la cotisation ne subit pas de modification. Puis le comité a été réélu pour une période de deux ans, tandis qu'à la commission de la station d'élevage, il est adjoint un nouveau membre en la personne de M. Pierre Jolidon, de Soyhières. Lors de la réélection du comité, le président annonça son désir de remettre le gouvernail de notre section à un successeur lors de la prochaine nomination, dans deux ans. Reste à savoir si les apiculteurs voudront se séparer de lui, qui est la cheville ouvrière de notre section. M. Gassmann n'a d'ailleurs pas encore atteint l'âge de la mise à la retraite, car son dynamisme, sa vivacité d'esprit, en font un président aimé et apprécié de chacun.

M. Gassmann donna connaissance d'une lettre de la Fédération vosgienne d'apiculture invitant les Jurassiens à lui rendre la visite faite l'an passé. Cette course, qui se fera en car, aura lieu le 6 ou le 13 juillet. Une circulaire renseignera ultérieurement.

Un film très captivant sur l'élevage des reines, commenté par M. Jos. Voyame, de Courfaivre, fut ensuite projeté sur l'écran. On assista à toutes les opérations de cet important travail, extrêmement passionnant pour ceux qui

le pratiquent, mais on fut émerveillé par la dextérité de l'apiculteur, en l'occurrence le Dr Jordan, ingénieur, exécutant les opérations les plus délicates avec des moyens fort rudimentaires et très ingénieux.

M. Gassmann remercia M. Bovet, technicien aux F. M. B., pour sa précieuse collaboration d'opérateur-cinéaste, puis leva cette assemblée intéressante et fort utile.

Convocations

Section de Cossonay

Visite de ruchers

Les membres de la section sont convoqués, dimanche 8 juin 1958, à Moiry, pour la visite des ruchers de la localité. Rendez-vous des participants à 14 h. au Café de l'Etoile. Venez nombreux et nous souhaitons que cette journée soit favorisée par le beau temps.

Le Comité.

Section de Lausanne

La réunion amicale mensuelle est fixée au samedi 21 juin 1958, à 20 h. 30, au local habituel, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8, Lausanne. Ce sera à la veille des « assises » de la Société romande d'apiculture, aussi le comité compte sur une forte participation des membres de la section comme des amis apiculteurs romands qui gagneront Lausanne déjà ce jour-là.

A l'ordre du jour : « La dépopulation des ruches au printemps ». En complément une partie musicale et récréative (film).

Extracteurs : Il est rappelé que la Société possède deux extracteurs à disposition gratuite des membres qui n'en possèdent pas.

S'adresser à M. Eugène Humbel, chemin des Pâquerettes 11, Lausanne, ou à M. Louis Tattet, architecte, chemin de la Grangette 18, Chailly s/Lausanne.

Section des Alpes

Diverses circonstances ont contraint le comité à renvoyer quelque peu l'assemblée statutaire de printemps. Conformément à la décision prise à Aigle, elle aura lieu le *dimanche 8 juin prochain à 14 h., à Ollon, Hôtel de Ville.*

Ordre du jour : 1. Admission de nouveaux membres ; 2. Procès-verbal de séance d'hiver ; 3. Débat sur le récent traitement général et obligatoire contre l'acariose au remède Frow ; 4. Cotisation annuelle à reconsidérer et à fixer ; 5. Décision sur une éventuelle course d'été ; 6. Causerie de M. Adrien Cherix sur un *sujet d'ordre pratique.*

Si le temps est propice, visite de ruchers locaux. Ollon est un village agreste et charmant, admirablement situé. Sa visite ne saurait être autrement qu'agréable.

Evidemment, la parole sera donnée aux «Jeunes» et ils auront l'occasion de poser aux «anciens chevronnés» toutes les questions et demandes d'explications qu'il leur plaira. Un «apport sur le Bureau» serait le bienvenu. Le président soussigné serait heureux de saluer la présentation d'un nouveau, quel qu'il soit. Prière de songer aussi au recrutement.

Pour le comité : Ed. Fankhauser

Section de Nyon

La séance d'été a été fixée au dimanche 15 juin, à La Rippe, au rucher de M. Julien Paréaz. Une circulaire renseignera les membres.

Le Comité.

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale mensuelle, le lundi 9 juin 1958. Au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30. *Sujet :* Echos sur l'apiculture hors de nos frontières.

Section de la Menthue

Un cours d'initiation à l'apiculture sera donné à Yvonand, le 8 juin. Le programme parviendra incessamment à chaque membre.

Le Comité.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer quelques articles. Les intéressés voudront nous en excuser.

La rédaction.

Pour une bonne ruche, un rucher-pavillon moderne

adressez-vous aux spécialistes

Lienher Frères, Savagnier (Neuchâtel)

Téléphone 7 13 24 Demandez notre prix courant

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS
Riponne-Valentin **Lausanne**
Mets et vins connus au loin
Téléphone 23 63 63 **R. Hottinger**

A DISPOSITION

DES SECTIONS ET DE LEURS MEMBRES

Insigne de la Romande	**la pièce**	**Fr.**	**1.70**
Diplôme d'honneur	»	»	**1.50**
Carte correspondance couleur	**la douz.**	»	**1.50**
Cahier de comptabilité	**la pièce**	»	**2.50**
Table des matières du Bulletin		»	**1.—**
Collection du Journal suisse d'apiculture	**l'année**	»	**5.—**
Panonceau réclame	**la pièce**	»	**1.—**
Brochures sur « LE MIEL »	**la douz.**	»	**1.50**
	le cent	»	**12.—**

Pour éviter les frais d'un remboursement, passez vos commandes en versant le montant correspondant au compte de chèques postaux II 1480, Société romande d'apiculture, Lausanne, et en indiquant au verso du coupon le détail de la commande.